

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 3

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à 16 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 8 novembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence (*départ après la question n°23 ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice*), ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès (*départ après la question n°32*), ESPANET Martine et OKROGLIC Dominique (*arrivée à la question n°7*), MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, TRON Jean-Michel, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène (*ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle*), MM. FRELASTRE Jean-Michel (*ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*), MASSE Roger (*ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie*) et MILLION-ROUSSEAU Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération N°2019/190

**OBJET : EVENEMENTIELS NORDIQUES EN UBAYE SAISON 2019/2020
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT.**

Le Conseil de Communauté

CONSIDERANT que la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP), en vertu de sa compétence « Ski », organise et développe les pratiques hivernales des stations alpines et des sites et itinéraires nordiques de la vallée.

CONSIDERANT Que cette compétence est exercée par la « Régie Ubaye Ski », régie intercommunale à autonomie financière qui gère les stations alpines du Sauze, de Ste Anne et de Larche, ainsi que les sites nordiques de Larche, de St Paul et du golf de Barcelonnette

CONSIDERANT l'organisation par la Régie Ubaye Ski des évènements de promotion du nordique suivants durant la saison d'hiver à venir :

- Saint Paul sur Ubaye – Promenades Nocturnes à la bougie les 30/12/2019 et 24/02/2020
- Larche – Festi'Nordic, journée festive de découverte des différentes pratiques nordiques, le 02 février 2020
- Barcelonnette – Journée Neige Pour Tous, découverte des activités nordiques adaptés aux différentes formes de handicap, le 06/02/2020
- Larche - Transfrontalière, course de ski de fond longue distance entre la France et l'Italie, envisagée début février 2020.
- Voyage d'étude nordique, visite d'un site qui développe le concept de « station de nature », printemps 2020.
- Soirées d'animation biathlon sur le front de neige du Sauze tous les dimanches pendant les vacances scolaires.

CONSIDERANT que le coût de ces actions, comprenant le temps de travail du personnel dédié, les fournitures et la communication, a été estimé par le service nordique à 10 000 € TTC, et peut faire l'objet d'un financement auprès du département la plus importante possible ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye ski réuni le 8 Octobre 2019 ;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

APPROUVE le projet qui lui est présenté,

SOLLICITE une aide financière auprès du département la plus élevée possible.

no. 21

Envoyé en préfecture le 13/11/2019

Reçu en préfecture le 13/11/2019

Affiché le 13.11.2019

ID : 004-200072304-20191112-D2019190-DE

AUTORISE la présidente de la CCVUSP à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la régie, dépenses de fonctionnement ski nordique.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.



